Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE L' ECOLE DE SKI INTERNATIONALE DE FONT ROMEU - LES AIRELLES- BP 33- 66120 FONT ROMEU

Les présentes conditions générales de ventes (ci-après les « CGV ») définissent le cadre légal des relations s'établissant entre l'École de Ski Internationale ESI de Font-romeu (ci-après « L'École ESI ») et ses clients (ci-après le(s) « Client(s) »).
L'École ESI et le Client peuvent ci-après être encore dénommés conjointement les « Parties » ou individuellement une « Partie ».

Les CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles l'École ESI commercialise ses prestations (ci-après les « Prestations ») qui sont disponibles uniquement sur inscription.
Elles s'appliquent donc à toute vente de prestations effectuées auprès de l'École ESI.
En conséquence, le fait de passer une commande implique l'acceptation entière et sans réserve par le Client des CGV.
Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV avant la réservation et l'achat de Prestations et les accepter sans restriction, ni réserve, dans toutes leurs dispositions.
Toute condition contraire aux CGV posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse de l'École ESI, inopposable à cette dernière et ce, quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance.

Les CGV peuvent être mises à jour ; cependant, les CGV applicables sont toujours celles en vigueur au moment de l'achat des Prestations.
Les CGV sont disponibles à tout moment sur le site internet de l'École ESI (www.ecoledeski-fontromeu.com) et dans les bureaux de l'École ESI.

ARTICLE I – PRESTATIONS, PARTICIPATION ET ENCADREMENT

Prestations :
Les Prestations proposées sont celles présentées sur le site internet de l'École ESI et dans ses bureaux.
Elles comprennent :

- des Prestations d'enseignement et notamment des cours, à titre individuel ou collectif, de ski, de snowboard et autres sports de glisse ;
- éventuellement des Prestations complémentaires (forfaits remontées mécaniques, assurances, repas, …).

Pour la bonne exécution des Prestations souscrites, le Client s'engage à fournir lors du processus de commande des informations loyales et sincères ainsi qu'à respecter, par la suite, les consignes qui lui auront été fournies dans l'email de validation de sa réservation et, en particulier, concernant le lieu, le jour et l'heure de regroupement en vue du début des Prestations d'enseignement.
En cas de retard au point de rendez-vous ainsi fixé, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement, même partiel du prix acquitté, ni indemnité.
Il en est de même dans le cas où pour une Prestation d'enseignement en cours collectif, le moniteur en charge du groupe correspondant au niveau déclaré par le Client décidait un changement dans un groupe en adéquation avec le niveau réel de l'élève, sous réserve de disponibilité : il sera en effet rappelé que l'homogénéité du niveau des élèves est déterminante dans un groupe pour le bon déroulement et la qualité des Prestations.

Participation :
La participation aux Prestations d'enseignement nécessite :

- une bonne santé physique (cas particuliers, contacter l'École ESI),
- un équipement adapté aux sports d'hiver,
- le respect des consignes données par le moniteur.

Le Client reconnaît avoir une parfaite connaissance de ces conditions de participation aux Prestations.

Le Client décharge l'École ESI, ses dirigeants et ses membres de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et/ou à des tiers et causés de quelque manière que ce soit, découlant ou en raison de sa participation aux Prestations souscrites.

Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'École ESI de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'École ESI et/ou des descriptions des différents niveaux de progression. En conséquence, l'École ESI se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le Client ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

Encadrement :
Tous les moniteurs de l'École ESI ont suivi une formation validée par l'État et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international. Ils sont tous titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du ski et de ses disciplines assimilées en cours de validité.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et çà celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son matériel.
l'École ESI souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers.
l'École ESI n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

ARTICLE II – CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les conditions météorologiques ne sont, en aucun cas, une cause d'annulation ou de report par le Client des Prestations dès lors que les Prestations restent assurées par l'École ESI.
Le Client ne peut, pour cette raison, prétendre à aucun remboursement des Prestations souscrites ou report de leur exécution.

ARTICLE III – ASSURANCE

Les Prestations d'enseignement ne comprennent pas d'assurance.

Le Client est donc informé qu'il relève de sa responsabilité et reste à sa charge de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant a minima les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport et éventuellement l'annulation des cours, les secours médicaux et les frais de rapatriement.

La responsabilité de l'École ESI ne saurait être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs provenant de documents ou d'informations fournies par le Client.

Sauf cas de faute lourde ou intentionnelle, la responsabilité globale de l'École ESI envers le Client en vertu des CGV, quels qu'en soient le fondement juridique et la nature du préjudice, ne saurait excéder le prix payé par le Client.
Ceci exclut toute inexécution ou exécution fautive du fait d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit visé à l'article VI ci-dessous ou du fait du Client.
La responsabilité globale de l'École ESI au titre des CGV est limitée aux seuls dommages matériels directs causés au Client résultant de fautes dûment prouvées qui lui seraient imputables.

En cas d'accident causé par un tiers, le moniteur et l'École ESI n'ont pas l'obligation de s'assurer de l'identité et des coordonnées du tiers.
Aucune obligation de résultat ne pèse, à ce titre, sur le moniteur ou l'École ESI.

ARTICLE IV – TARIFS / INSCRIPTION / PAIEMENT

Tarifs :
Les tarifs de l'École ESI sont présentés sur le catalogue de l'École ESI, sur le site de vente en ligne, accessible depuis www.ecoledeski-fontromeu.com. Les prix des Prestations proposés sur le site internet de l'École ESI et dans ses bureaux sont des prix indiqués en euros et toutes taxes comprises.

Les prix des Prestations sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de l'inscription demandée par le Client.
L'École ESI se réserve le droit d'augmenter ses prix à tout moment ; l'augmentation du prix a lieu à la date de publication des nouveaux tarifs en ligne.
En cas d'erreur d'affichage de prix (prix manifestement inférieur à la valeur réelle d'un Produit), l'École ESI se réserve le droit d'annuler la commande et, si elle a été confirmée, de procéder au remboursement des sommes versées dans les plus brefs délais ; dans ce cas, l'École ESI ne sera tenue à aucune indemnisation à l'égard du Client.

Les prix indiqués comprennent la Prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'École ESI à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier.
En conséquence, l'élève devra, préalablement à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, etc).

Inscription :
La commande de Prestations s'effectue exclusivement sur réservation :
- soit sur place directement auprès des bureaux de l'École ESI,
- soit sur le site de réservation en ligne www.ecoledeski-fontromeu.com.

La possibilité de réservation des Prestations est dépendante des disponibilités de celles-ci et par conséquent de leur validation par l'École ESI.

L'École ESI n'a, pour toutes les étapes d'accès à son site de vente en ligne et du processus de commande, qu'une obligation de moyens.
Sa responsabilité ne saurait, par conséquent, être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion

au site de vente en ligne de l'École ESI, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure conformément à la jurisprudence et à la loi.

Le Client peut commander des Prestations pour son compte ou pour le compte d'un ou plusieurs proches ; dans ce dernier cas, le Client reconnaît avoir reçu de la part de ce proche l'autorisation pour utiliser ses données à caractère personnel et souscrire des Prestations en son nom.
Le Client est seul responsable de la sincérité et de l'exactitude des informations qu'il fournit dans le cadre de la réservation des Prestations qu'il effectue pour son compte et/ou le compte de proches.

L'inscription à une Prestation d'enseignement, quelle qu'en soit la forme, est nominative, personnelle et incessible ; le Client ne peut céder ou transférer à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, toute Prestation d'enseignement souscrite à son nom ou à celui d'un proche sans l'accord express de l'École ESI.

L'inscription à des prestations de l'École ESI implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

Paiement :
Les Prestations sont payables en intégralité au comptant lors de leur réservation.

Si le Client effectue sa réservation de Prestations à distance, le règlement ne peut être effectué que par carte bancaire.

Les moyens de paiement acceptés lors d'une réservation sur place auprès des bureaux de l'École ESI sont : Chèque, Carte Bancaire sur Terminal de Paiement Électronique, espèces, Chèques Vacances ou Coupons Sport.

Le paiement intégral au comptant vaut validation de la commande de la Prestation. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre paiement, ainsi que de l'inscription à la Prestation, par message électronique. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Toute commande validée vaut acceptation expresse et irrévocable des prix et des descriptions des Prestations, ainsi que des CGV.

ARTICLE V – DROIT DE RETRACTATION QUEL QUE SOIT LE MODE DE RESERVATION (EN LIGNE OU AU GUICHET)

Le droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en application du 12° de l'article L.221-28, s'agissant de prestations d'activité de loisirs devant être fournies à une date déterminée.

ARTICLE VI – MODIFICATION, ANNULATION OU INTERRUPTION DES PRESTATIONS

Du fait du Client

- Modification :

  Le Client est seul responsable des informations fournies lors de la commande. L'École ESI ne sera pas tenue de replacer le Client dans les groupes de niveaux correspondant en cas de déclaration erronée de niveau, d'horaires, d'ages ou autres champs de saisie : le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ni aucune indemnité.

- Annulation avant le début de la prestation avec règlement partiel :

  Ce règlement partiel constitue des arrhes qui seront conservées par l'École ESI en cas d'annulation.

■ Annulation avant le début de la prestation avec règlement intégral :

➔ Annulation en amont des trente (30) jours qui précèdent le début de la prestation :

• Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée lors de l'achat de votre forfait remontées mécaniques) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

• Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et quel que soit le motif : quatre-vingt-dix pourcent (90%) du montant versé sera remboursé, les dix pourcent (10%) du montant versé sera retenu à titre de frais d'annulation et d'indemnité de rupture de contrat.

➔ Annulation en amont des quinze (15) jours qui précèdent le début de la prestation :

• Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée lors de l'achat de votre forfait remontées mécaniques) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

• Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et quel que soit le motif : cinquante pourcent (50%) du montant versé sera retenu à titre de frais d'annulation et d'indemnité de rupture de contrat.

➔ Annulation dans les quinze (15) jours précédent le début de la prestation :

• Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée lors de l'achat de votre forfait remontées mécaniques) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

• Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et quel que soit le motif : cent pourcent (100%) du montant versé sera retenu à titre de frais d'annulation et d'indemnité de rupture de contrat.

■ Interruption pendant la prestation :

• Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée lors de l'achat de votre forfait remontées mécaniques) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

• En l'absence d'assurance annulation et quel que soit le motif : cent pourcent (100%) du montant versé sera retenu à titre de frais d'annulation et d'indemnité de rupture de contrat.

Du fait de l'École ESI

L'École ESI se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours en cas de fermeture des pistes ou des remontées mécaniques ou si les conditions météorologiques rendent dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique. L'École ESI restituera les sommes versées par le client en cas d'annulation de la prestation, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif unitaire.

Les horaires d'exécution des Prestations peuvent être modifiés suivant les heures d'ouverture et de fermeture des remontées mécaniques sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

L'École ESI peut être amenée à annuler les Prestations d'enseignement réservées par un Client en cas de nombre insuffisants de participants à un cours collectif ou d'indisponibilité imprévisible d'un moniteur sans possibilité de le remplacer immédiatement : dans ces cas, le Client sera remboursé de l'intégralité des sommes payées en correspondance de la Prestation concernée.

L'École ESI se réserve le droit d'exclure à tout moment un Client dont le comportement est de nature à troubler le déroulement et la sécurité de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

ARTICLE VII – REGLEMENT DES LITIGES, MEDIATION

Les CGV sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française et sont régies par la langue française pour leur interprétation.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne peut intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à

l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français. Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
En application des articles L.611 à L.616 et R.612 à R.616 du Code de la Consommation, le médiateur SAS MEDIATION est obligatoire.
Après avoir saisi la direction de l'école par courrier LRAR, et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de soixante (60) jours, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation, dont les coordonnées sont disponibles sur son site : www.sasmediationsolution-conso.fr.
Si le client fait appel au médiateur, il doit impérativement fournir à celui-ci son courrier LRAR envoyé à l'école et la réponse au courrier (ou l'absence de réponse) pour toute procédure.

ARTICLE VIII – DIVERS

Photos et vidéos :
L'École ESI utilise sur ses réseaux sociaux et/ou à des fins promotionnelles des photos et des vidéos prises lors de l'exécution des Prestations.
La Participation aux Prestations emporte autorisation des participants à voir leur image ainsi utilisée.
Le Client dispose cependant du droit de revenir sur cette autorisation à tout moment en informant par écrit l'École ESI ; si ce refus devait être manifesté postérieurement à la réalisation de supports de tout type représentant le Client ou ses proches, le Client accepte par avance de laisser à l'École ESI un temps suffisant pour lui permettre de refaire une communication équivalente.

Protection des données :
L'École ESI collecte des données à caractère personnel du Client et/ou de ses proches par l'intermédiaire du Client dans le but unique de répondre aux demandes d'information et de réservation de Prestations, de suivi de dossier, de bonne tenue de ses bases comptables, informatiques et ses plannings et/ou à des fins de suivi commercial (notamment gestion administrative, comptable, commerciale et statistique) ou d'information sur l'actualité de l'École ESI et de ses Prestations.
Les Données à caractère personnel sont collectées dans la limite des informations qui sont strictement nécessaires à l'École ESI pour la bonne exécution de ses Prestations et plus généralement le respect des CGV. L'École ESI archive les bons de réservation et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de l'École ESI seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Ces données à caractère personnel demeurent strictement confidentielles.
Ces données sont destinées à l'École ESI mais peuvent également être communiquées à des partenaires ou sous-traitants de l'École ESI afin d'assurer la bonne exécution des Prestations commandées par le Client ou de l'accompagner pour répondre à ses propres besoins.
Ces tiers ne sont cependant autorisés à utiliser lesdites données à caractère personnel en qualité de sous-traitant que pour et dans le cadre du service qui leur est commandité par l'École ESI.
L'École ESI s'assure au préalable que ces tiers de confiance agissent en conformité avec les règles édictées par la loi Informatique et libertés n° 78-17 du six janvier mille neuf cent soixante dix-huit modifiée , du Règlement européen 2016/679 du vingt-sept avril deux mille seize et conformément à la directive européenne du vingt-cinq mai deux mile dix-huit relatif à la protection des données à caractère personnel (ci-après désignés la « Législation relative aux données à caractère personnel »).

En application de la Législation relative aux données à caractère personnel, les personnes physiques concernées par les données collectées par l'École ESI disposent des droits suivants :

- Droit d'accès aux données personnelles les concernant ;
- Droit d'interrogation sur l'utilisation de leurs données personnelles ;
- Droit de rectification de leurs données personnelles ;
- Droit d'opposition pour motifs légitimes à ce que leurs données personnelles fassent l'objet d'un traitement ou à ce que celles-ci soient utilisées à des fins de prospection notamment commerciale ;
- Droit de définir les directives relatives au sort de leurs données personnelles après leur mort.

Les personnes physiques concernées peuvent exercer à tout moment l'ensemble de ces droits auprès de l'École ESI en adressant par courrier ou par mail une demande en ce sens. L'École ESI répond aux demandes des personnes physiques concernées dans les meilleurs délais et en conformité avec la loi applicable.

Les données collectées par l'École ESI sont conservées pour la durée légale prescrite.

L'Ecole ESI s'engage à ne pas porter atteinte à la vie privée des Utilisateurs et à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité de leurs données personnelles et notamment d'empêcher qu'elles soient modifiées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées, sous réserve des obligations qui pourraient lui incomber au sens de la loi n°2004-575 du vingt-et-un juin deux mille quatre pour la Confiance dans l'Économie Numérique.

Force majeure

L'exécution par l'École ESI de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

Sont considérés comme tel, notamment, sans que cette liste soit limitative, la guerre, les émeutes, l'insurrection, les troubles sociaux, épidémies, les grèves de toute nature.

L'École ESI informera le Client de tout cas fortuit ou de force majeure dans les sept (7) jours de sa survenance et pourra suspendre l'exécution des Prestations pendant la durée de l'empêchement, sans que sa responsabilité puisse être recherchée à quelque titre que ce soit.

Dans ce cas, l'exécution des Prestations sera reportée pour une période égale à la durée dudit empêchement.

Indépendance des clauses

Si l'un des articles des CGV venait à être jugé nul ou inopposable, la validité ou l'opposabilité des autres dispositions des CGV ne serait pas affectée.

Renonciation

Le fait par l'École ESI, à quelque moment que ce soit, de ne pas exiger l'exécution par le Client ou de ne pas se prévaloir d'une disposition quelconque des CGV ne peut, en aucun cas, être interprété comme une renonciation expresse ou tacite à son droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits par le Client.

Intitulé

Les intitulés des articles sont seulement indicatifs.

Ils sont sans incidence sur l'interprétation de ces articles.